
La grippe aviaire



Un risque de pandémie ?



Définitions

- **Épidémie grippale** : forte augmentation dans l'espace et dans le temps des cas de grippe
- **Pandémie grippale** : forte augmentation dans l'espace et dans le temps des cas de grippe, qui finit par diffuser à l'ensemble des pays, accompagnée d'un nombre important de cas graves et d'une mortalité élevée. Elle résulte de l'introduction dans l'espèce humaine, le plus souvent à partir d'un réservoir animal, d'un virus grippal complètement nouveau, vis-à-vis duquel la population n'est pas encore immunisée.
- **Virulence** : capacité d'un virus ou d'un agent infectieux d'induire une maladie grave
- **Contagiosité** : capacité d'un virus ou d'un agent infectieux d'être transmis d'une personne à l'autre.



Données épidémiologiques

- La grippe aviaire est une infection due à un virus de la famille des Orthomyxoviridae
- Cette infection peut toucher presque toutes les espèces d'oiseaux, sauvages ou domestiques. Elle peut être fortement contagieuse, surtout chez les poulets et les dindes, et être susceptible d'entraîner une mortalité extrêmement élevée dans ces espèces.
- Le virus de la grippe aviaire, lorsque la souche est hautement pathogène, peut se transmettre exceptionnellement à l'homme.



Récapitulatif du nombre de cas notifiés officiellement à l'OMS

(au 31 août 2005)

- Depuis janvier 2004, début de l'épizootie en Asie du Sud-Est, 112 cas humains de grippe aviaire ont été identifiés, dont 57 mortels, selon l'OMS.
- Ces cas humains sont survenus au Vietnam, en Thaïlande, au Cambodge et, récemment, en Indonésie.
- La situation actuelle est toujours caractérisée par l'absence de transmission interhumaine.



Mode de contamination

- Les volailles domestiques sont contaminées par les oiseaux migrateurs.
- Le virus se transmet ensuite par voie aérienne (voie respiratoire),
 - principalement par contact direct, notamment avec les sécrétions respiratoires et les déjections des animaux infectés (vivants ou morts),
 - mais aussi de façon indirecte par contact avec des surfaces ou matières contaminées (par l'intermédiaire de la nourriture, de l'eau, du matériel et des mains ou des vêtements souillés).
- Les animaux susceptibles de transmettre la grippe aviaire sont essentiellement des volatiles, principalement poulets et canards.



Transmission à l'homme ?

- Une transmission du virus aviaire à l'homme risque de favoriser des échanges de matériel génétique entre les deux virus chez une personne déjà contaminée par le virus de la grippe humaine.
- Un tel réassortiment génétique entre ces deux virus pourrait engendrer l'apparition d'un nouveau type de virus susceptible de s'adapter plus facilement à l'homme.
- Ce nouveau virus serait vraisemblablement contagieux et virulent.
- Ce mécanisme faciliterait ainsi la transmission inter humaine de ce nouveau type de virus qui pourrait diffuser sur un mode épidémique voire pandémique.
- La possibilité d'une transmission interhumaine limitée du virus a pu être évoquée, sans que cela ait pu être démontré.
- Ces cas possibles de transmission de personne à personne sont restés isolés et n'ont pas donné lieu à une transmission secondaire dans la communauté.



Populations les plus exposées au risque d'infection par le virus aviaire

- les éleveurs et leurs familles quand elles résident à proximité des élevages,
- les techniciens de coopératives et les vétérinaires,
- les techniciens et vétérinaires des services,
- les équipes de dépeuplement (personnels qui collectent les volailles vivantes avant euthanasie ou mortes après l'euthanasie, et les carcasses),
- les équipes d'euthanasie qui manipulent le matériel spécifique,
- les équipes de nettoyage et de désinfection,
- les équipes d'intervention et de ramassage des carcasses (équarisseurs),
- le personnel technique des laboratoires de diagnostic et de recherche.



Sommes-nous déjà au stade de pandémie grippale ?

- Nous sommes (01/08/05) en phase pré-pandémique (selon l'OMS) depuis décembre 2003
- La mortalité due à ce virus est certes élevée : 54 décès sur 108 cas notifiés à l'OMS au 28/06/05
- Mais la transmission virale demeure de l'oiseau à l'homme lors de contacts étroits et il n'y a pas de transmission interhumaine significative.
- Le dernier niveau avant la phase pandémique sera atteint lorsque le nouveau virus aura acquis une capacité de transmission inter humaine



Que faire ?

- Suivre attentivement les recommandations diffusées par le Ministère de la Santé et les différentes autorités de santé, dont le Ministère du travail, via les MIRTMO
- Sont prévus différents types de mesures
 - En cas de survenue de cas de virus aviaire dans un élevage pour
 - Limiter l'extension de la maladie dans l'élevage
 - Éviter les risques de transmission à l'homme : hygiène individuelle, protection individuelle et collective
 - En cas de transmission interhumaine
 - Maintien à domicile ou hospitalisation des malades
 - Quarantaine à domicile des personnes ayant eu des contacts
 - Port de masques
 - Hygiène individuelle
 - Interdiction de rassemblements



Recommandations

- Pour les voyageurs se rendant dans les pays affectés par la grippe aviaire
 - Mesures d'hygiène
 - Mesures comportementales
 - Vaccination anti-grippe

- Pour tous
 - Vaccination antigrippe ?
Elle n'est actuellement pas recommandée pour toute la population.



Plan gouvernemental de lutte contre la pandémie grippale d'origine aviaire

- Phase prépandémique
 - Épidémie sans infection humaine
 - Épidémie avec infection humaine isolée

- Phase pandémique : plusieurs cas d'infection humaine
 - Stratégie générale
 - Mesures sectorielles
 - Santé publique
 - Restrictions d'activité
 - Maintien des activités essentielles à la vie de la nation

Pour davantage de précisions sur ce plan :

www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/grippe/interface.htm



Liens utiles

- Ministère de la Santé et de la Protection sociale. Dossier grippe aviaire : http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/grippe_aviaire/sommaire.htm
- Organisation mondiale de la santé : <http://www.who.int/csr/don/fr>
- Centre national de référence du virus *Influenzae* France-Nord : <http://www.pasteur.fr/sante/clre/cadrecnr/grippe-index.html>
- Ministère des affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/voyageurs>
- Organisation mondiale de la santé animale : http://www.oie.int/downld/AVIAN%20INFLUENZA/f_AI-Asia.htm
- Institut de veille sanitaire : http://www.invs.sante.fr/surveillance/grippe_aviaire

